

Accessibilité pour tous dans l'Hérault



bâtiments, transports collectifs,
voirie et espaces publics



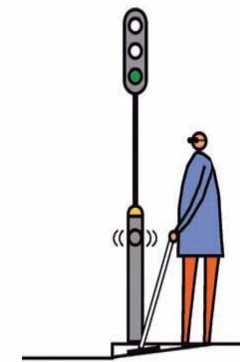
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Pour QUI ? POURQUOI ?

L'accessibilité est :

- ↳ Indispensable pour les personnes handicapées
- ↳ Essentielle pour 40 % de la population : les personnes à mobilité réduite (PMR)
- ↳ Un confort pour tous
- ↳ Un enjeu du développement durable
- ↳ Une réponse au vieillissement de la société française



Principes fondateurs

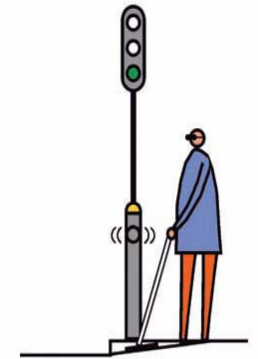
La loi 2005-102 du 11 février 2005

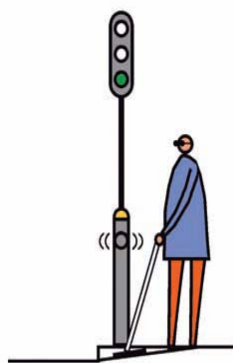
...pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées....

Elle prévoit notamment la mise en accessibilité avant le 01/01/2015

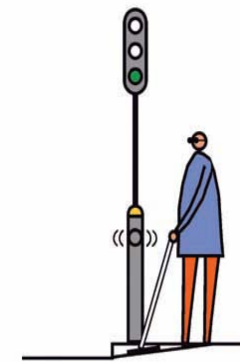
- du cadre bâti,
- de la voirie,
- des espaces publics,
- des transports

et attribue donc de nouvelles obligations aux collectivités locales, aux décideurs et acteurs de la construction





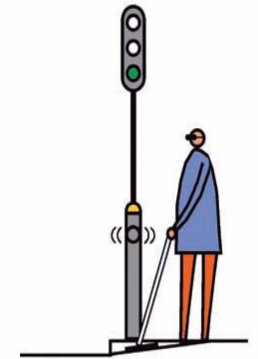
BILAN DANS L'HERAULT



L'accessibilité dans l'Hérault

Un constat partagé :

- ↳ Un bilan positif et partagé
- ↳ Un engagement de l'Etat
- ↳ Des progrès à faire
- ↳ Des chantiers importants à venir



L'accessibilité dans l'Hérault

Un bilan positif :

↳ Un classement national dans la moyenne supérieure

Avancement des démarches accessibilité fin 2010	Hérault	National	Classement national
PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie ou des aménagement des Espaces publics)	80 %	60 %	25 ème
Diagnostic des ERP (établissement recevant du public) 1° et 2° catégorie	80 %	68 %	22 ème
Diagnostic des ERP 3° et 4° catégorie	67 %	58 %	33 ème
CCAPH (Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées)	73 %	76 %	58 ème
CIAPH (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées)	71 %	62 %	34 ème

↳ une prise de conscience des collectivités pour le domaine

↳ une mobilisation importante de tous les acteurs : particulièrement des associations des handicapés et autres partenaires de la sous-commission accessibilité



L'accessibilité dans l'Hérault

Un engagement de l'Etat

Le Préfet de l'Hérault réaffirme sa volonté à faire appliquer la loi de 2005 qui impose l'échéance du 1er janvier 2015



L'Etat (DDTM 34) :

↳ préside les commissions d'accessibilité qui donne des avis sur des autorisations de travaux et des permis de construire

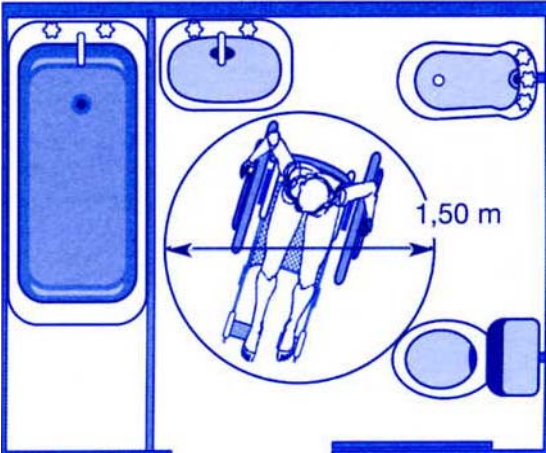
1170 dossiers expertisés (donnés pour l'année 2011 au 15 septembre)

↳ effectue les visites de contrôle avant l'ouverture au public de bâtiment

56 visites/mois soit 450 au total

(donnés pour l'année 2011 au 15 septembre)

↳ Accompagne les collectivités dans leur PAVE



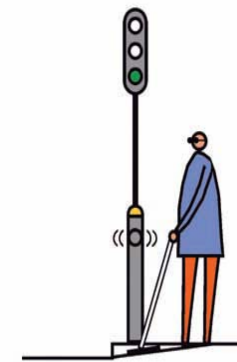
L'accessibilité dans l'Hérault

Des progrès à réaliser

- ↳ Un nombre de Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) encore insuffisant
- ↳ Un recensement insuffisant, que doit réaliser les CCAPH, des logements accessibles
- ↳ Les remontées statistiques de l'activité

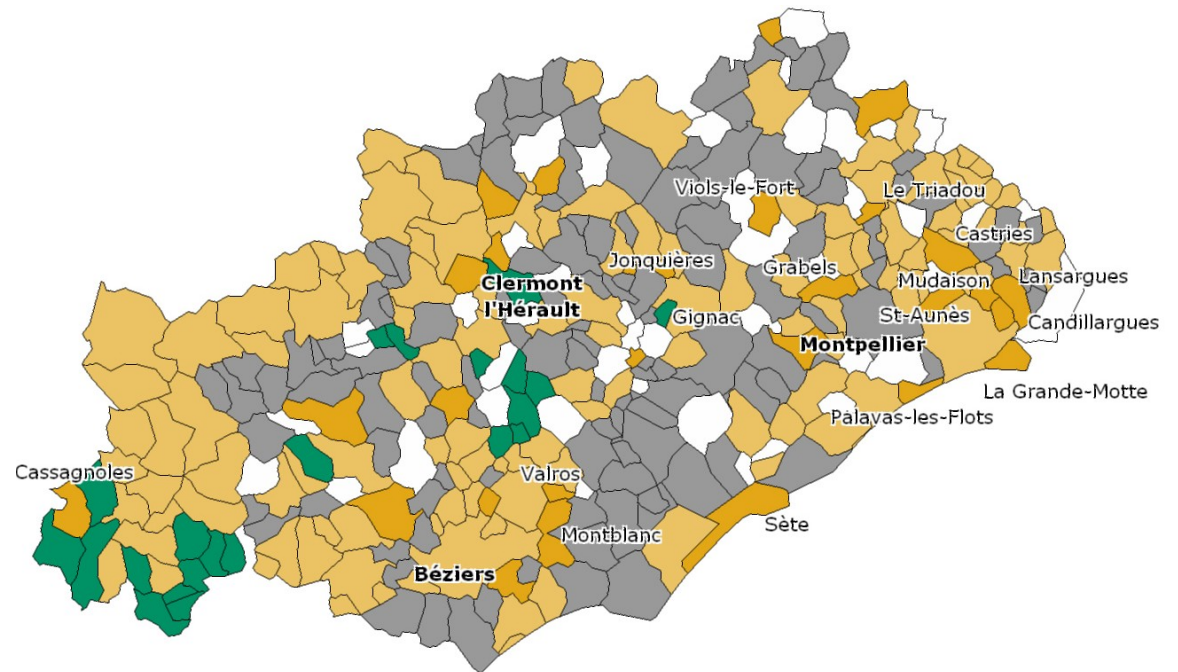
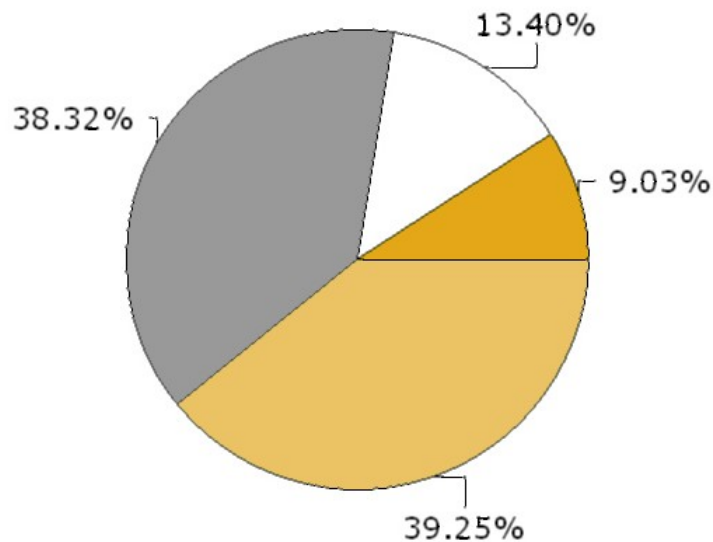
Des chantiers importants à venir

- ↳ la mise en accessibilité des ERP existant de 5^e catégorie d'ici au 1er janvier 2015
- ↳ la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics conformément au PAVE approuvés par les collectivités



BILAN : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)

15 PAVE adoptés depuis juin 2010



PAVE (communes)






	Sans objet (compétence EPCI)	(22)
	Réflexion non engagée	(43)
	Réflexion en cours	(126)
	Adopté	(29)
	Non renseigné	(123)

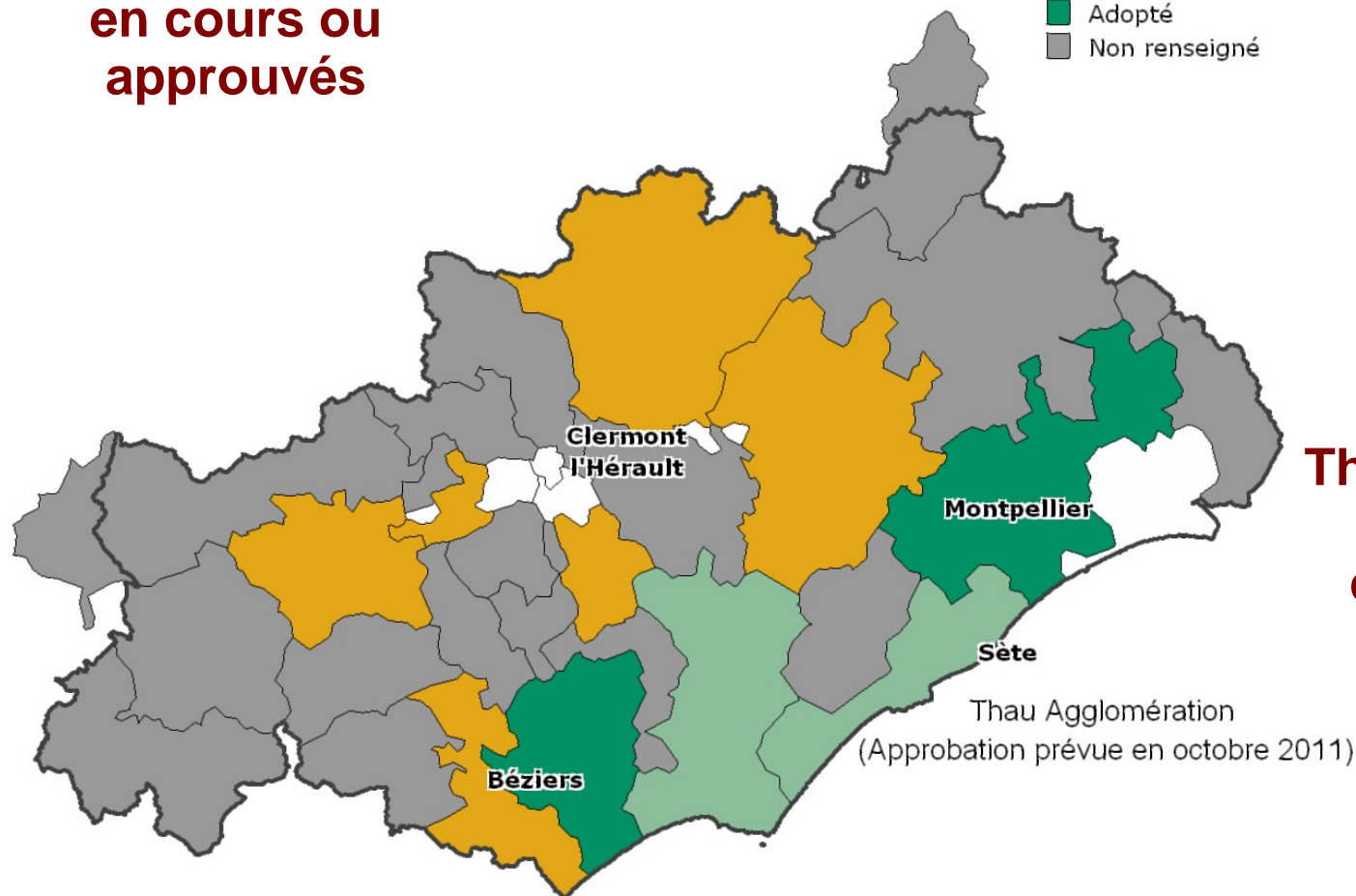


BILAN : Schéma Directeur d'Accessibilité des services de transport collectif

**Tous les SDA sont
en cours ou
approuvés**

SDA (EPCI)

-  Sans objet (aucun périmètre de transport urbain défini) (6)
-  Réflexion non engagée (1)
-  Réflexion en cours (2)
-  Adopté (2)
-  Non renseigné (18)



**En 2011 :
Thau agglomération
sur le point
d'approuver son
SDA**



BILAN : Commission accessibilité de l'Hérault

Activité des Commissions pour l'Accessibilité handicapés Dans le département de l'Hérault

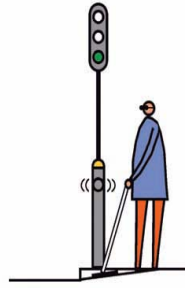
Type de Dossiers	2010			2011 (sur 8 mois)		
	AF	AD	TOTAL	AF	AD	TOTAL
Dérogations	26	18	44	11	10	21
Dossiers AT ou PC	973	358	1331	833	316	1149
TOTAL	999	376	1375	844	326	1170

**Une activité soutenue
toujours en
augmentation
2011 :
+ 300 dossiers
56 visites/mois en moyenne**

Au 15 septembre 2011

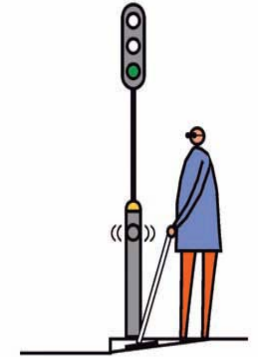
- 10 dossiers de demandes de dérogation en cours d'instruction
- 98 commissions
- 455 visites réalisées





ACCESSIBILITE DANS LES BÂTIMENTS DE L'ETAT

Quelques exemples



Préfecture de l'Hérault et Sous-préfecture de Lodève

Les travaux réalisés :

↳ Mise en accessibilité des toilettes réfection des toilettes du hall avec mise en accessibilité handicapé (47 000 €)

↳ Mise en accessibilité de 2 guichets des cartes grises (41 000 €)

↳ Mise en place d'un ascenseur d'accès à la sous-prefecture pour arriver au rez-de-chaussée des services (accueil, CNI, Associations et guichet Carte grises-permis de conduire)

↳ réalisation de rampes d'accès en bois pour arriver à ces services avec une sonnette à l'entrée de chaque entrée de guichet.



DDTM 34 et DREAL LR

Les travaux réalisés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (450 000€)

↳ Création en extérieur d'une rampe d'accès au bâtiment et aménagement du sas d'entrée



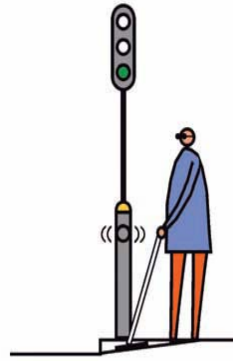
↳ Aménagement de l'accueil et création d'une rampe d'accès vers l'ascenseur

↳ Aménagement de la grande salle de réunion et création d'une rampe d'accès dans la salle

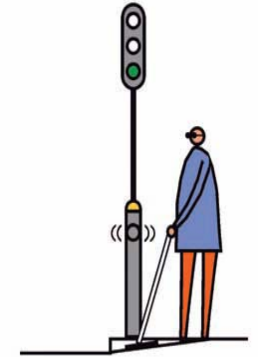
↳ Aménagement de toilettes accessible à proximité de la salle de réunion

↳ Equipement par une boucle magnétique de la salle de réunion pour les personnes mal entendants





QUE DIT LA LOI de 2005



Principes fondateurs

La loi 2005-102 du 11 février 2005

...pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées....

Elle prévoit notamment la mise en accessibilité avant le 01/01/2015

- du cadre bâti,
- de la voirie,
- des espaces publics,
- des transports

et attribue donc de nouvelles obligations aux collectivités locales, aux décideurs et acteurs de la construction



Commission communale pour l'Accessibilité

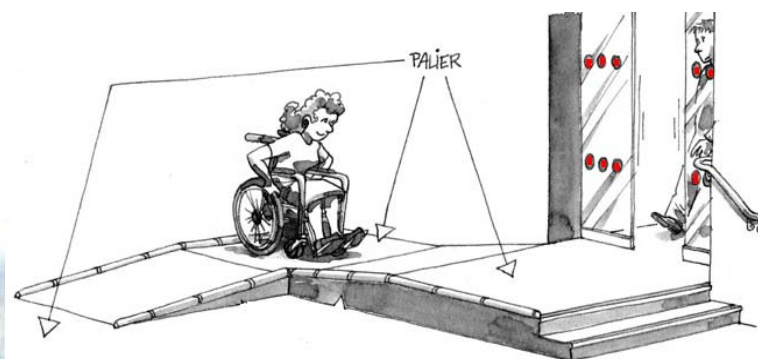
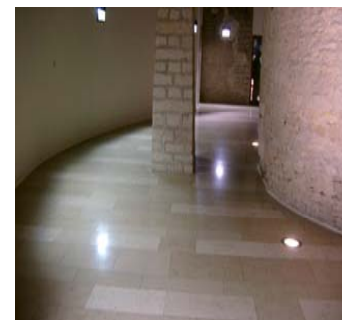
Mise en place de la commission communale pour l'accessibilité aux Personnes Handicapées (CAPH)

↳ établir le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports

↳ organiser un système de recensement de l'offre en logements accessibles aux personnes handicapées

↳ établir un rapport annuel

Mise en œuvre : communes et EPCI de
habitants



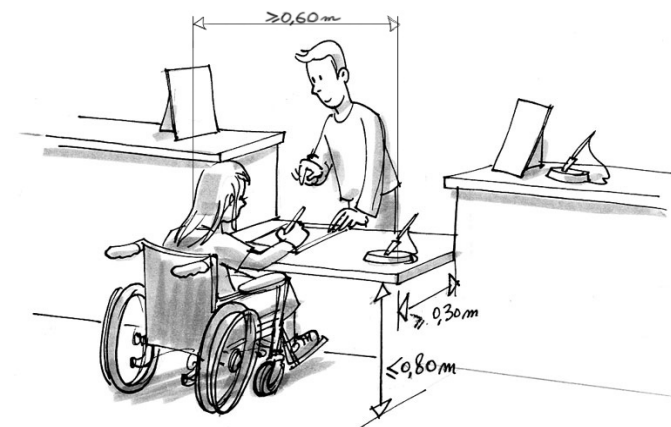
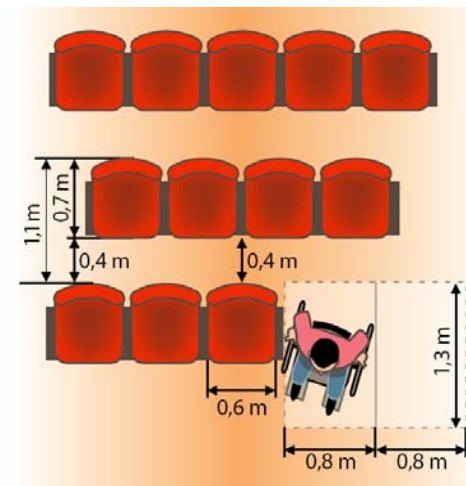
Etablissements recevant du public (ERP),

Tous les Etablissements recevant du public (mairie, école, salle des fêtes...) neufs comme existants

doivent être accessibles aux personnes handicapées quelque soit leur handicap.

Échéance : 01 janvier 2015

Mise en œuvre : les collectivités locales



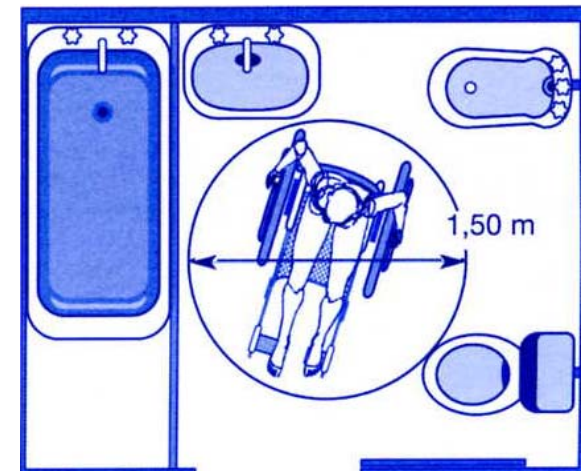
Logement

Tous les bâtiments d'habitation collectifs neufs et les maisons individuelles neuves construites pour être destinées à la location ou à la vente

doivent être accessibles aux personnes handicapées quelque soit leur handicap.

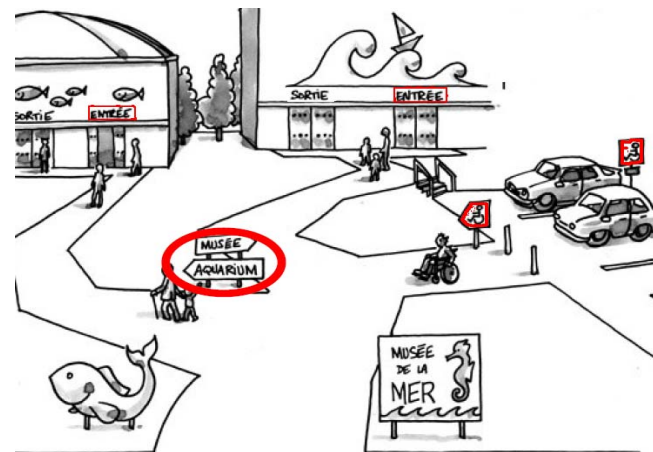
Échéance : 01 janvier 2015

Mise en œuvre : constructeurs, collectivités locales, propriétaires



Voirie et les espaces publics

Réalisation d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagement des Espaces publics (PAVE)



L'objectif est d'établir un diagnostic de l'état de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et des transports sur le territoire

Échéance : avant le 22 décembre 2009 (pas de date butoir concernant les travaux)

Mise en œuvre : toutes les collectivités locales



Les transports collectifs

Réalisation de Schémas Directeurs d'Accessibilité des services de transport collectif

L'objectif est de rendre l'ensemble des transports collectifs accessibles avant le 01 janvier 2015

Échéance : avant le 11 février 2008 (pas de date butoir concernant les travaux)

Mise en œuvre : les autorités organisatrices des transports (AOT)

